



Association de Classe Diam 24 one design

CR Réunion du CA le 07 novembre 2019

Le 7 novembre 2019,

Le CA de l'association de Classe Diam 24od s'est réuni sur Skype pour une réunion
Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

- Poids minimum des équipages
- Calendrier 2020
- Barème des pénalités
- Recherche d'un contrôleur de Classe
- Evolution du modèle 2020
- Renouvellement des voiles

Etaient présents :

Vianney ANCELLIN Trésorier et représentant du chantier

Julie BARRES Secrétaire

Thierry DOUILLARD membre de la commission technique

Pierre MAS adhérent et membre de la commission relation organisateur de régate

Clément MEISTER membre de la commission relation organisateur de régate

Jules BIDEGARAY membre de la commission technique

Daniel SOUBEN Administrateur et responsable de la commission relation organisateur de régate

Claire LEROY Vice-Présidente

Absents :

Stéphane FRETAY Administrateur

Valentin BELLET membre de la commission technique

Christian DULOT Président

Bernard STAMM Responsable de la commission technique

Cyrille LE GLOAHEC Adhérent et membre de la commission relation organisateur de régate

1/Le poids minimum des équipages :

Il est décidé de revenir au poids indiqué dans les règles de classe : **poids minimum d'équipage 220 kg**

Et

Impossibilité de courir avec un équipage d'un poids inférieur à 210 kg

Pour ces équipages qui sont en dessous des 220 kg et au-dessus des 210kg, ils auront l'obligation de mettre en place un poids correcteur équivalent à la différence des 220 kg moins le poids d'équipage.

Les modalités de mise en œuvre, mise en place de gueuzes, leur placement et les protocoles de contrôle, feront l'objet d'une réunion entre le chantier et la commission technique très prochainement.

Association de Classe Diam24od – Port La Forêt – 29940 La Forêt Fouesnant

Tél : 33(0)298 60 62 17 – Mail : secretaire@diam24onedesign.com

Association Loi 1901 déclarée en préfecture - n° W294005811



Association de Classe Diam 24 one design

Cette règle ne sera plus modifiée jusqu'en 2022.

Elle sera applicable dès le début de saison soit au 1/01 (incluant SATT)

Afin que l'ensemble des équipages aient cette information rapidement ce CR sera diffusé en ligne et envoyé par mail à la liste des 350 pratiquants.

2/Calendrier:

Il sera publié sur le site avant le « Nautic ».

Sur les épreuves Tour Voiles séries

Le Grand prix de la Grande Motte : 20 au 22 mars

Grand Prix de l'Atlantique : 17 au 19 avril

Nouvelle Epreuve : Grand Prix de La Rochelle (du 8 au 10 mai)

GPEN : 21 au 23 mai, National (pour 2021 penser à candidater)

Normandie Cup : 25 au 28 mai

Nouvelle Epreuve : UK - Hamble (du 12 au 14 juin)

Une formule pour faciliter ce déplacement à partir du Havre sera proposée à tous

Epreuves internationales - WDT

SATT : 26 janvier au 08 février

GP Pacifique des Jeux : 27 février 9 mars

TFV : départ 5 juillet

En projet

GP du Portugal : 3 villes étapes ¾ jours de régates Porto (juillet) Portimao (août)

Lisbonne (Septembre)

GP de Galice : 2 évènements de ¾ jours (juillet et septembre)

+ Calendrier spécifique classe UK, New Zélande et autres pays

Diam Racing et Regatta

SPI Ouest : 9 au 13 avril

Eurocat : 1 au 3 mai

Raid de Quiberon : 5 au 7 juin

Tour de l'Ile de Ré : 19 au 21 juin

Raid Emeraude : 26 au 28 juin

Grand Prix Guyader : août

Trophée des multicoques : fin août

Atlantique Télégramme : 18 au 20 septembre

Catagolfe : 10 au 11 octobre



3/Barème des pénalités

Un tableau a été préparé par Claire LEROY : Objectif application au Grand Prix de la Grande Motte.

Réunion de travail fixée le 15/01/2020 avec la commission technique pour arrêter le barème : Pour préparer cette réunion : il faudra que tous les administrateurs et membres associés prennent connaissance du tableau envoyé par Claire d'ici là, et que les commentaires soient remontés à tous avant cette réunion.

Réunion de relecture début février.

Mise en application dès mars 2020.

4/Contrôleur de Classe :

Il faudrait former et probablement payer une prestation à la FFV afin d'avoir un contrôleur de classe officiel.

Vianney évoque la possibilité de proposer cette tâche à Delphine (actuellement en formation avec la fédération) qui serait formée spécifiquement au besoin de contrôle de la classe et du D24od.

Si d'autres personnes souhaitent se former, merci de vous manifester auprès de la classe ou du chantier.

5/Evolutions prévues pour la version 2020 du Diam 24od :

Vianney adressera un document sur les améliorations proposées pour le modèle du Diam 24od 2020 par le chantier.

L'objectif étant améliorer les finitions et la solidité du bateau à travers le temps.

6/Choix des voiles :

Foc et GV : contrat North reconduit

Genaker : réalisé par Europsail matière CZ05

Il est proposé pour contenir le prix une livraison du Genaker du câble séparément.

Définition technique du câble afin de permettre d'utiliser les anciens câbles depuis 2015 comme les nouveaux.

Un protocole de contrôle doit accompagner cette évolution, le chantier s'en charge et les règles seront modifiées en conséquences.

Date de l'AG de la Classe

Le Dimanche 8 décembre 2019 de 10h00 à 12h00

Hôtel MERCURE Porte de Versailles (face au salon)